



## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 14 avril 2025

Le 14 avril 2025, à 18 heures. Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves ROBIN, Maire.

Étaient présents : tous les conseillers en exercice exceptés Mme Marie HASCOET qui donne pouvoir à Mme Myriam LOQUET Le GALL, Mme Anne CLOAREC qui donne pouvoir à Mme Sandrine HENRY, Mme Brigitte COUVREUR qui donne pouvoir à M. Gaël HAMAYON, M. Yann GOURIOU qui donne pouvoir à M. Franck PEROUAS.

Le quorum est atteint.

M. Manuel COMBES est élu secrétaire de séance (article L.2121-5 du CGCT).

### **Ordre du jour de la séance :**

1. AFFECTATION DES RESULTATS 2024
2. TAUX D'IMPOSITION 2025
3. BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE
4. BUDGET PRIMITIF 2025 LOTISSEMENT MEZOU VOURCH
5. BUDGET PRIMITIF 2025 LOTISSEMENT MEZOU BOURHIS
6. AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE
7. ADAPTATION DES HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE
8. GRATUITE DES SERVICES DE LA MEDIATHEQUE
9. MISE EN CONFORMITE DE LA CHARTE DES BENEVOLES DE LA MEDIATHEQUE AVEC LE RGPD
10. DON EXCEPTIONNEL AU CCAS DE LA COMMUNE DE DIRINON
11. VERSEMENT DU FORFAIT SCOLAIRE A L'AEP SKOL DIWAN GWITALMEZE

**Questions diverses :** Mme Jean-Michel CROGUENNOC demande une présentation publique du projet de construction d'une nouvelle surface commerciale en centre bourg et des incidences de ce projet sur le fonctionnement des espaces publics adjacents.

### **Information :** PPI révisé

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

## 1. BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

La section de fonctionnement du compte financier unique 2024 du budget général de la Commune présente un excédent de clôture de **659 388.72 €**.

La section d'investissement du compte financier unique 2024 du budget général de la Commune présente un déficit d'investissement de **75 320.40 €**. En intégrant l'excédent de la caisse des écoles de **+ 104,95 €** ce déficit est ramené à **75 215.45 €**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement à la somme de **2 401 105,00 €**
- Section d'investissement à la somme de **1 857 722,00 €**

M. Jean-Michel CROGUENNOC demande à quoi correspond la somme de 128 000 euros pour des études dans le projet de rénovation de l'école. M. Jacques BASCOULES répond qu'il ne s'agit en réalité pas d'une étude préliminaire, l'audit énergétique ayant déjà été réalisé ; il s'agit des 10 % de la somme budgétée pour les travaux dans le scénario le plus ambitieux envisageable, et correspondent à la mission de la Maîtrise d'œuvre.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix pour et 3 abstentions (Mme Madeleine CARPENTIER, M. Daniel BRETON, M. Jean-Michel CROGUENNOC)**

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 de la Commune.

#### **4. VOTE DU BUDGET ANNEXE 2025 LOTISSEMENT MEZOU VOURCH**

Alain LE DALL, adjoint aux Finances, indique que le Budget Primitif 2025 du lotissement Mezou Vourch est préparé suivant les éléments le constituant et les données du Compte Financier Unique 2024.

L'ensemble des éléments budgétaires ont été joints à la convocation à la commission finances élargie adressée le 20 mars 2025 à l'ensemble des conseillers municipaux et présentés en commission finances élargie le jeudi 27 mars 2025.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement à la somme de **43 449,40 €**
- Section d'investissement à la somme de **76 878,80 €**

**Le Conseil municipal après avoir délibéré par 16 voix pour et 3 abstentions (Mme Madeleine CARPENTIER, M. Daniel BRETON, M. Jean-Michel CROGUENNOC)**

- **ADOPTE** le Budget annexe 2025 du lotissement Mezou Vourch.

#### **5. VOTE DU BUDGET ANNEXE 2025 LOTISSEMENT MEZOU BOURHIS**

Alain LE DALL, adjoint aux Finances, indique que le Budget Primitif 2025 du lotissement Mezou Bourhis est préparé suivant les éléments le constituant et les données du Compte Financier unique 2024.

L'ensemble des éléments budgétaires ont été joints à la convocation à la commission finances élargie adressée le 20 mars 2025 à l'ensemble des conseillers municipaux et présentés en commission finances élargie le jeudi 27 mars 2025.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement à la somme de **309 591.36 €**
- Section d'investissement à la somme de **368 162.72 €**

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré par 16 voix pour et 3 abstentions (Mme Madeleine CARPENTIER, M. Daniel BRETON, M. Jean-Michel CROGUENNOC)**

- **ADOPTE** le budget annexe 2025 du lotissement Mezou Bourhis.

#### **6. REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE PROVISOIRE (REGLEMENT 2025 EN ANNEXE)**

En raison du sinistre subi en décembre à la médiathèque Pierre-Arzel, il convient d'assurer la continuité de service public. Plusieurs pistes ont été étudiées. La solution la plus pertinente est l'installation d'une médiathèque

- **DECIDE** de verser la somme de 1 125 € au titre du forfait scolaire à l'association APE-Skol Diwan Gwitalmeze

#### QUESTIONS DIVERSES

Concernant la présentation publique du projet d'extension du magasin Utile, M. le Maire explique qu'une réunion a eu lieu à la CCPI en présence du service instructeur et des porteurs du projet. Le permis de construire devrait a priori être déposé dans les semaines qui viennent. Une présentation publique est possible mais M. le Maire ne souhaite pas retarder le projet, car sa réalisation va nécessiter 9 mois de travaux, avec création d'un magasin provisoire, ce qui crée de fortes contraintes pour le porteur du projet. Quatre logements en location à l'année sont prévus au-dessus du futur magasin. Un réaménagement du stationnement sur la place de Park Nevez est également en réflexion. Considérant les incidences du projet sur l'organisation et le fonctionnement des espaces publics du centre bourg, ainsi que son impact sur un site de haute sensibilité sur le plan patrimonial, M. Jean-Michel CROGUENNOC insiste pour que le conseil municipal acte le mode de présentation publique du projet avant toute signature d'une autorisation d'urbanisme. M. Manuel COMBES explique avoir échangé avec le porteur du projet, qui est ouvert à la concertation par une présentation publique avant le dépôt du permis de construire, car il souhaite entendre les besoins des usagers et proposer un projet qui plaira, en prenant soin d'exposer les contraintes matérielles, temporelles et financières de ce futur service proposé à la population. Le conseil municipal acte la tenue de cette présentation publique, qui devrait être programmée dans les semaines à venir dans une salle communale.

Prochain Conseil municipal le lundi 26 mai 2025 à 18h.

La séance du conseil municipal est levée à 19h45.

**Tirage au sort des jurés d'assises.**

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a building and a star, surrounded by the text 'MAIRIE de PORSPODER' and the number '29840' at the bottom.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.